Reçu en préfecture le 27/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID: 044-200067635-20251022-10_2025_19-AU

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs 44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2025

Décision du 22 octobre 2025

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

10.2025-19

Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « achat nettoyeur haute pression »

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT que la société HMI, sise Rue des Mégissiers – ZA Tabari – 44190 CLISSON, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

DÉCIDE

ARTICLE 1: de contractualiser avec la société HMI, sise Rue des Mégissiers – ZA Tabari – 44190 CLISSON, pour l'achat d'un nettoyeur haute pression, pour un montant de 6 837,03 € HT soit 8 204,44€ TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »